ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1980 THÈSE N° 119

L'ELEVAGE du FAISAN

Techniques Actuelles de Production

THÈSE POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE
(Diplôme d'État)

Présentée et soutenue publiquement en 1980 devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse

par

Marie - Françoise VITTE-BOUZIN
née le 19 Août 1952 à LILLE (Nord)

MEMBRES DU JURY

Président : Monsieur GAYREL
Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse

Assesseurs : Monsieur BEZILLE
Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Monsieur MAGNOL
Maître-Assistant Agrégé à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1980 THÈSE N° 119

L'ELEVAGE du FAISAN

Techniques Actuelles de Production

THÈSE POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE
(Diplôme d'État)

Présentée et soutenue publiquement en 1980 devant l'Université Paul Sabatier de Toulouse

par

Marie - Françoise VITTE-BOUZIN
née le 19 Août 1952 à LILLE (Nord)

MEMBRES DU JURY

Président : Monsieur GAYREL
Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse

Assesseurs : Monsieur BEZILLE
Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Monsieur MAGNOL
Maître-Assistant Agrégé à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Directeur	M. LAUTIE
Directeurs Honoraires	M. PONS M. FLORIO
Professeurs Honoraires	M. BRIZARD M. BERTHELON M. SAURAT

PERSONNEL ENSEIGNANT

CHAIRE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE

Professeur titulaire	M. GODFRAIN
Professeur sans chaire	Mme BURGAT - SACAZE

Pharmacie et toxicologie

CHAIRE DE PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Professeur titulaire	M. RICO
Professeur sans chaire	M. BRAUN
Maître assistant	M. BENARD

Physique biologique et médicale - chimie biologique et médicale

CHAIRE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Professeur titulaire	M. PAVAUX
Maître assistant	M. LIGNEREUX
Maître assistant	M. SAUTET

Anatomie descriptive - extérieur - Anatomie appliquée - Tératologie

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE

Professeur titulaire	M. RUCKEBUSCH
Professeur sans chaire	M. FARGEAS
Maître assistant agrégé	M. TOUTAIN

Physiologie - Thérapeutique et Pharmacodynamie

CHAIRE D'HISTOLOGIE - ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Professeur titulaire	M. VAN HAVERBEKE
Professeur sans chaire	M. CABANIE
Maître assistant agrégé	M. MAGNOL

Histologie - Embryologie - Anatomie Pathologique -

CHAIRE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE

Professeur titulaire	M. LABIE
Maître de conférences	M. EECKHOUTTE
Maître assistant	Mme BENARD

Hygiène, Inspection, Contrôle et Technologie des denrées alimentaires d'origine animale.

CHAIRE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES

Professeur titulaire	M. DORCHIES
Maître de conférences	M. FRANC
Maître assistant	M. DUCOS DE LAHITTE

Zoologie appliquée - parasitologie externe - parasitologie interne
Clinique

CHAIRE DE SEMIOLOGIE MEDICALE DES EQUIDES ET CARNIVORES

Professeur titulaire	M. LESCURE
Maître de conférences	M. GUELFI

Sémiologie et pathologie médicale des équidés et carnivores. Législation vétérinaire et déontologie clinique.

CHAIRE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR

Professeur titulaire	M. TOURNUT
Maître de conférences	M. BEZILLE
Maître assistant	M. JOUGLAR

Sémiologie et pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour - clinique - clinique ambulatoire.

CHAIRE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE

Professeur titulaire	M. CAZIEUX
Maître assistant agrégé	M. GENEVOIS
Maître assistant	M. AUTEFAGE

Propédeutique et sémiologie chirurgicale - technique chirurgicale - Pathologie chirurgicale - clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Professeur titulaire	M. FERNEY
Professeur sans chaire	M. ROYAL
Maître assistant agrégé	M. TAINTURIER

Sémiologie et propédeutique - pathologie de la reproduction obstétrique - clinique

CHAIRE DE MALADIES CONTAGIEUSES - ZOONOSES - LEGISLATION SANITAIRE

Professeur titulaire	M. CHANTAL
Maître de conférences	M. GANIERE
Maître assistant	M. PICAVET

Maladies contagieuses - zoonoses - législation sanitaire

CHAIRE DE PATHOLOGIE GENERALE - MICROBIOLOGIE IMMUNOLOGIE

Professeur titulaire	M. LAUTIE
Maître assistant	M. PELLERIN

Microbiologie - immunologie - pathologie générale

CHAIRE DE ZOOTECHNIE ET ECONOMIE RURALE

Professeur titulaire	M. QUEINNEC
Professeur sans chaire	M. DARRE
Maître assistant	Mme QUEINNEC

Ethnologie - génétique appliquée - hygiène générale - zootechnie - Elevage - économie générale et des productions animales.

CHAIRE D'ALIMENTATION

Professeur titulaire	M. FALIU
Professeur sans chaire	M. GRIESS

Botanique appliquée et bromatologie - agronomie - alimentation -

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

MM. les Professeurs : ANGELIER - ARMENGAUD - AUVERGNAT - BLANC - BOURBON - COMBES - COMBRET - CROS - FERNET - LE BIHAN - MAZENC - RIVES -

---

La faculté et l'école déclarent nêtre pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la faculté en date du 10 Mai 1891 et du conseil de l'école en date du 13 Juin 1924).

A MON EPOUX

en témoignage de notre vie professionnelle

A MES ENFANTS

A MES PARENTS ET MES BEAUX-PARENTS

en témoignage de mon affection et de ma reconnaissance

A MA FAMILLE

A MES AMIS

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41543924_0055

A NOTRE PRESIDENT DE THESE

Monsieur GAYREL

Professeur à l'Université Paul Sabatier de TOULOUSE

pour le grand honneur qu'il nous a fait d'accepter la présidence du jury de notre thèse

hommage très respectueux

A NOTRE JURY DE THESE

Monsieur BEZILLE

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

pour son enseignement et sa sympathie

qu'il trouve l'expression de notre sincère reconnaissance

Monsieur MAGNOL

Maître-assistant agrégé à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

pour l'honneur qu'il nous a fait de participer à notre jury de thèse

sincères remerciements

A Monsieur E. SCHRICKE

docteur vétérinaire

pour sa collaboration à notre travail et sa sympathie

sincères remerciements et hommage respectueux

A TOUS LES ELEVEURS

qui ont participé à l'élaboration de notre travail

sincères remerciements

P L A N

INTRODUCTION

BIOLOGIE DU FAISAN COMMUN

L'ELEVAGE DU FAISAN - SON INTERET

LA REPRODUCTION

I - PARQUETS D'ATTENTE DES FUTURS REPRODUCTEURS

II - CHOIX DES REPRODUCTEURS

A) Origine des reproducteurs
B) Critères de choix des futurs reproducteurs
C) Mise en parquets de ponte

III - LES PARQUETS DE PONTE

A) Le parquet individuel
B) Le parquet collectif
C) Comparaisons entre les deux types de parquets
D) Remarques

IV - LA PONTE ET LA COLLECTE DES OEUFS

V - LE STOCKAGE

VI - L'INCUBATION ET L'ECLOSION

A) L'incubation
B) L'éclosion
C) Le mirage
D) Résultats

VII - L'ALIMENTATION DES REPRODUCTEURS

VIII - L'ECLAIRAGE ARTIFICIEL

IX - ETUDE DES RESULTATS DANS UN ELEVAGE

L'ELEVAGE

I - LA POUSSINIERE

A) Les poussinières individuelles

B) Les bâtiments d'élevage

II - CONDUITE DE L'ELEVAGE EN POUSSINIERE

A) Le chauffage

B) La Lumière

C) Le sol

D) Les mangeoires et abreuvoirs

E) L'alimentation

F) Soins pratiqués aux faisandeaux de 1 jour à 8 semaines

G) Le parcours extérieur

III - L'ELEVAGE DES JEUNES AU-DELA DE 8 SEMAINES

A) Le parc d'élevage

B) L'alimentation

C) La prophylaxie

D) Résultats

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

L'histoire grecque nous rapporte que le Faisan commun, originaire du Caucase et des rives de la Mer Noire, aurait été importé en Grèce au 13° siècle avant J.C. De Grèce, il fut ensuite introduit en Italie, en Allemagne et en France, par les Romains.

Selon Cl. GAILLARD (7) le Faisan commun, vivant actuellement en Europe, aurait pour origine, moins légendaire, les quelques restes osseux découverts dans les terrains quaternaires du Sud-Ouest européen (Midi de la France, Nord-Ouest de l'Espagne) et même les traces laissées dans quelques gisements tertiaires (miocène).

Quelle que soit son origine, l'élevage de ce magnifique oiseau d'ornement, puis de chasse, a pris son développement vers le 18° siècle. De traditionnel, il s'est progressivement transformé à l'image des techniques actuelles de l'élevage du poulet et il sert maintenant à couvrir une partie de nos besoins en gibier de tir et de repeuplement.

Notre étude consiste à faire le point sur les techniques et méthodes en vigueur actuellement.

Nous distinguerons deux parties bien distinctes au sein de cet élevage : la reproduction d'une part, l'élevage des jeunes d'autre part ; ces deux stades pouvant se trouver chez un seul éleveur ou chez deux éleveurs distincts.

Pour étayer nos travaux, nous avons visité une vingtaine d'élevages, à caractère familial ou de type industriel, répartis dans le Sud-Ouest et le centre de la France. Il ne nous a pas toujours été facile d'obtenir des informations précises, mais nous avons néanmoins procédé à un tour d'horizon sur les particularités de cet élevage.

Avant d'aborder le développement des caractéristiques techniques, présentons ce bel oiseau.

Les faisans appartiennent à :

- l'ordre des Galliformes,

- le sous-ordre des Gallidés,

- la famille des Phasianidae qui groupe plusieurs genres et sous-espèces d'oiseaux de chasse ou de volière.

Les oiseaux de chasse sont réunis en deux genres :

- Genre Syrmaticus :

  Syrmaticus veneratus ou reevesi (faisan vénéré ou faisan royal ou faisan de rêve)

- Genre Phasianus :

  où l'on trouve le faisan commun, Phasianus colchicus colchicus, dont l'aire géographique s'étend du Japon au Sud-Est de l'Europe.

Avant d'envisager l'élevage du faisan, il est important de connaître son mode de vie en milieu naturel.

o O o

BIOLOGIE DU FAISAN COMMUN

Rappelons le phénotype et les moeurs de cet oiseau, (14)

Ce gallinacé aux pattes robustes est, à l'état sauvage, un oiseau solitaire et sédentaire bien que se déplaçant sur d'assez vastes surfaces. Il habite les forêts, les bois, les taillis d'où il rayonne vers les champs aux alentours, à la recherche de nourriture, essentiellement des céréales. La présence d'un point d'eau sur son territoire est indispensable.

Sa taille est celle d'un coq domestique de petit format.

La femelle, de taille plus réduite, a un plumage terne, fauve, adapté à se confondre par "mimétisme" avec le milieu naturel afin d'assurer la pérennité de l'espèce. Sa queue est nettement plus courte que celle du mâle.

Ce dernier revêt une livrée très colorée, brillante : le manteau est brun, la poitrine et les flancs marron pourpre, les joues dépourvues de plumes d'un rouge vif, la tête est ornée de deux petites huppes d'un vert métallique ; il a une allure élégante et fière, c'est "le plus noble de nos oiseaux de chasse", (4).

Pendant la journée, le faisan se tient au sol où il se révèle bon marcheur et coureur. Il passe la nuit perché sur les arbres. Son vol est bruyant, parfois très élevé, mais rarement soutenu.

Sa nourriture, qu'il recherche au lever du jour ou à la tombée de la nuit, est végétale et animale, graines, insectes, vers, escargots, baies de genévriers ou de ronciers sauvages etc...

Le mâle est polygame et "chante" à la période d'activité sexuelle (mars) ; la femelle se borne à des gloussements d'appels. Cette époque est propice aux combats entre coqs. La poule faisane pond, début mai, une quinzaine d'oeufs de couleur grise, légèrement pigmentée de bleu. Elle assure seule la couvaison, dans un nid abrité mais à terre, pendant 24 jours, puis l'élevage de ses petits qui suivront leur mère jusqu'en automne. Il n'y a qu'une nichée par an.

Les conditions écologiques défavorables, la reproduction du faisan sauvage aléatoire, le chasseur sans limite, ont entrainé une raréfaction du faisan et la nécessité de repeuplement et de lâchers, d'où l'essor de l'élevage.

o O o

L'ELEVAGE DU FAISAN - SON INTERET

La chasse est un sport qui s'est considérablement développé, notamment au cours de la dernière décennie ; il regroupe actuellement en France, près de 2,5 millions d'adeptes.

Malheureusement, à mesure que le nombre de chasseurs augmentait, il apparaîssait concomitamment une raréfaction du gibier sur l'ensemble du territoire, raréfaction qui a de nombreuses causes citées dans la thèse de J.P. MAGNOL (8), dont principalement :

- l'intensification des chasses en battue,
- les méthodes modernes de l'agriculture qui modifient les conditions écologiques de la faune sauvage : remembrement, déboisement, machines agricoles sans barre de fuite ou d'envol ...
- l'usage rendu nécessaire de certains produits chimiques, de pesticides, herbicides, insecticides, etc... (10)
- la raréfaction du lapin due à la myxomatose.

Afin de pallier le manque de gibier naturel, le repeuplement des chasses en faisans s'est de plus en plus intensifié :

- d'une part, en gibier d'élevage dont l'effectif (18) en sujets produits sur le territoire national atteindrait actuellement 7 millions de faisans (environ 3 millions en 1970), effectif en progression et qui donne une idée des efforts entrepris pour combler la demande accrue des chasseurs

- d'autre part, en gibier d'importation fourni à raison de 96 % par les pays de l'Est : Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, soit : 100.000 à 150.000 sujets par saison de chasse.

Les conditions techniques de l'élevage ont considérablement évolué, subissant le contrecoup de la "révolution avicole", ce qui a permis le développement de nombreux élevages industriels. Mais, tout en

bénéficiant des progrès réalisés par l'aviculture industrielle, l'élevage du faisan garde son originalité propre et son objectif est de fournir, non une volaille, mais un gibier, c'est-à-dire un oiseau au caractère sauvage et sachant voler.

Il existe néanmoins une grande variété d'élevages, depuis celui typiquement familial, desservant les chasses locales, à l'élevage industriel hautement mécanisé et spécialisé.

Indépendamment des établissements privés, il existe des élevages départementaux créés à l'initiative des Fédérations de Chasseurs, dont l'une des principales missions est d'assurer la reproduction du gibier par la constitution et l'entretien des réserves. L'action des Fédérations favorise l'amélioration des territoires de chasse ainsi que par voie de subvention, l'implantation du gibier de repeuplement (2 - 5)

Notre travail a été de visiter des élevages et de relever les différentes techniques employées, les contraintes de cet élevage et ses performances. La physionomie de chaque élevage est très particulière. Elle est fonction de l'environnement, des moyens mis en oeuvre des méthodes de travail et des habitudes de chaque éleveur dont la compétence et le dynamisme sont indispensables pour obtenir de bons résultats.

Le lieu d'implantation de l'élevage ne doit pas être choisi au hasard. Quelques contraintes techniques sont à respecter au niveau d'une nouvelle installation. Tout d'abord, il est indispensable que le sol soit sec, perméable, bien drainé. Une légère pente évitera la stagnation des eaux de pluie. Une exposition Sud-Est doit être recherchée pour bénéficier de l'ensoleillement matinal. L'élevage devra aussi se situer dans un endroit calme, éloigné d'autres élevages d'oiseaux domestiques et de toutes nuisances.

L'élevage du faisan comprend 2 phases bien distinctes :

- d'une part, la reproduction : élevage des reproducteurs, ponte, couvaison et éclosion.

- d'autre part, l'élevage proprement dit des faisandeaux

nouveaux-nés, jusque l'âge où ils seront commercialisés : faisandeaux de 8/10 semaines, lâchés au bois, faisandeaux d'environ 14 semaines, destinés au tir, faisans de reproduction.

Dans certains cas, le stade de reproduction n'existe pas. Les faisandeaux d'un jour provenant d'un autre élevage naisseur. Notre étude comprendra deux parties consacrées respectivement aux 2 phases énoncées supra.

o O o

LA REPRODUCTION

L'élevage du faisan, tout en suivant les évolutions des techniques avicoles reste un élevage à caractère sauvage au moins en ce qui concerne la reproduction. Les adultes vivent en effet en semi-liberté dans des parquets pourvus de refuges. Toutes les conditions doivent être rassemblées pour fournir aux reproducteurs un milieu sain où ils trouveront nourriture, boisson et tranquilité pour leur assurer une bonne fertilité.

I - PARQUETS D'ATTENTE DES FUTURS REPRODUCTEURS

Après avoir séjourné l'automne et une partie de l'hiver dans de grands parcs, à l'état semi-sauvage, les jeunes animaux futurs reproducteurs sont rassemblés, le plus souvent par sexe, dans des parcs plus petits, pendant quelques semaines.

Ce séjour dans les parquets dits d'attente permet aux oiseaux de se réadapter à la vie en claustration. C'est à ce moment là qu'il est conseillé de leur faire subir un traitement antiparasitaire indispensable pour aborder la saison de reproduction en pleine santé. Certains éleveurs commencent aussi à changer progressivement l'alimentation en distribuant en plus des céréales, de l'aliment complet pour préparer leurs animaux à la ponte.

Le parquet d'attente est un enclos entouré d'un grillage de 1,80 m à 2 m de hauteur, recouvert d'un filet ou d'un grillage, avec si possible une végétation assez abondante fournissant verdure et abris aux jeunes oiseaux. Sa superficie est variable, souvent dépendante de la nature du terrain.

Chaque oiseau devrait disposer d'une surface au sol de 10 M2 environ. Çà et là seront posés des perchoirs à un mètre de hauteur environ et des abris ; des mangeoires et abreuvoirs seront dispersés en de nombreux points de l'enclos pour éviter une concentration trop grande des animaux, propice aux batailles, au picage et au parasitisme interne.

Vers la mi-février, l'éleveur effectue un tri sévère de ses animaux afin de sélectionner ceux qu'il destine à la reproduction.

II - CHOIX DES REPRODUCTEURS

A) ORIGINE DES REPRODUCTEURS

Dans la majorité des élevages, les futurs reproducteurs sont des animaux nés à l'élevage au cours de la dernière saison de ponte, ayant passé l'automne et l'hiver dans de grands parcs. Le plus souvent seules les femelles de l'élevage constitueront le cheptel de futures reproductrices, les futurs coqs étant achetés chez un autre éleveur ou encore échangés, ceci afin d'éviter la consanguinité.

Dans certains cas, le cheptel des futurs reproducteurs mâles sera issu de l'élevage de petits d'un jour, acquis à l'extérieur dans ce même but. Le même résultat peut également être obtenu à partir d'oeufs à couver provenant d'un autre élevage.

Quelques grands élevages de type industriel préfèrent acquérir des sujets étrangers (Pologne, Tchécoslovaquie) pour la même raison.

Rares sont les élevages intensifs qui choisissent comme reproducteurs des faisans sauvages capturés avant les premières chasses en Septembre - Octobre et qui apporteraient au cheptel un nouveau "sang sauvage" (1)

Il faut toutefois signaler que les poules sauvages capturées ne pondent qu'une quinzaine d'oeufs en moyenne la première année et qu'il est préférable, pour renouveler le sang de l'élevage, d'utiliser les coqs sauvages.

B) CRITERES DE CHOIX DES FUTURS REPRODUCTEURS

Les critères de choix des futurs reproducteurs sont variables selon les éleveurs, mais néanmoins tendent tous vers la sélection des animaux paraissant les plus beaux, les plus robustes, les mieux emplumé-

Les mâles seront surtout choisis selon leur couleur : "les plus rouges aux ailes". Les femelles seront sélectionnées parmi celles nées de la première couvée, ou encore de la couvée ayant eu le meilleur taux de fertilité. Certains éleveurs conservent leurs meilleures femelles deux années, mais il s'avère que si les femelles de deux ans pondent plus tôt et si la fertilité de leurs oeufs est meilleure, la quantité totale des oeufs pondus est inférieure à celle des jeunes faisanes d'un an, ce qui explique que les faisanes de deuxième ponte sont rares.

Après avoir choisi ses futurs reproducteurs, l'éleveur les dirigera dans des parquets de ponte.

C)_MISE EN_PARQUETS DE_PONTE_

C'est au niveau des parquets de ponte que certaines opérations indispensables seront effectuées :

- une vermifugation, si elle n'a pas été faite en parquet d'attente.
- un contrôle sérologique pour le dépistage de la pullorose (souvent et seulement réalisé sur un échantillon de la population).
- un débecquage ou la pose de lunettes sont parfois exécutés systématiquement sur tous les reproducteurs à la mise en parquet de ponte.
- parfois les ergots des coqs sont écourtés
- une vaccination contre la maladie de Newcastle à l'aide d'un vaccin vivant (Hitchner B 1 ou la Sota) ou un vaccin inactivé.

Il existe deux sortes de parquets de ponte :

* le parquet individuel
* le parquet collectif

Certains élevages possèdent les deux types de parquets dont le choix est basé sur un ensemble d'avantages et d'inconvénients que nous étudierons. Néanmoins, il semble que les meilleures performances soient obtenues en parquet individuel.

Nous allons examiner successivement ces deux types d'installation.

III - LES PARQUETS DE PONTE

A) LE PARQUET INDIVIDUEL

Il se nomme ainsi car il abrite 1 coq et 5 à 7 poules. C'est un enclos entouré de grillage sur une hauteur de 1,80 m à 2 m, recouvert également de grillage ou d'un filet. Sa superficie est généralement de 20 M2 environ. Plusieurs parquets individuels seront juxtaposés, mais il est conseillé de prévoir un écran de 0,50 m de hauteur environ à la base des côtés communs aux parquets voisins pour éviter toute agitation entre parquets, laquelle pourrait être néfaste à une bonne fertilité.

Ces écrans protecteurs sont réalisés en matériaux très divers : matière plastique, papier goudronné, tôles, fibro-ciment, cannis, ou de la végétation.

Chaque parquet individuel contient une mangeoire, un abreuvoir, un abri et un perchoir. Ce dernier doit être posé à 1 m de hauteur maximale. L'abri ne sera souvent qu'une tôle ou une planche de 1 m X 0,50 m, fixée en biais contre une face de l'enclos. La mangeoire et l'abreuvoir sont de type très divers selon qu'ils sont de fabrication industrielle ou artisanale, automatiques ou non, en bois, en fer galvanisé ou encore en plastique. Ils sont disposés à même le sol ou encore fixés à l'enclos.

L'essentiel est que les animaux ne manquent jamais d'aliments ou d'eau, que les aliments soient protégés de la pluie et que mangeoires et abreuvoirs soient entretenus régulièrement (lavage, désinfection).

Le sol de l'enclos peut être recouvert de sable pour drainer l'eau de pluie. Il faut en effet veiller à ce que le sol soit toujours perméable, le faisan ne supportant pas l'humidité propice au développement des maladies parasitaires. Dans ce même but, il faut pré-

voir un nettoyage régulier de la surface des enclos pour éviter que ne se forme une couche uniforme de déjections empêchant l'écoulement des eaux de pluie.

Avant chaque saison de ponte, l'enclos devra être labouré, désinfecté et si possible ensemencé, afin que dès leur arrivée, les animaux disposent d'un sol propre et de verdure. La désinfection que certains éleveurs négligent, peut être faite avec de la cyanamide calcique à raison de 2 tonnes/ Ha, ou du sulfate de fer neige (0,5 à 1 tonne l'Ha).

B) LE PARQUET COLLECTIF

C'est un grand enclos où sont rassemblés de nombreux coqs et poules, mais toujours avec la même proportion d'un coq pour 6 à 7 poules. Le nombre total des animaux doit être fonction de la superficie de la volière, en respectant une surface de 10 M2 par animal, ceci pour éviter une concentration propice au picage, à une mauvaise fertilité des oeufs, à une augmentation du nombre d'oeufs piétinés, cassés puis mangés, et au développement de maladies surtout parasitaires.

Tout comme le parquet individuel, il est entouré d'un grillage de 1,80 m à 2 m de hauteur et recouvert d'un filet ou de grillage. Ces volières doivent contenir plusieurs abris et de la végétation : arbres, arbustes, cultures, qui servira notamment de protection contre le soleil et de refuge pour les animaux pourchassés. Quelques perchoirs seront disposés ça et là pour permettre aux oiseaux de s'y reposer et de ne pas être en contact permanent avec un sol qui comporterait une trop forte humidité. Le sol devra subir les mêmes travaux de labour, désinfection et ensemencement que les parquets individuels, mais nous noterons qu'ils sont bien plus faciles à réaliser dans les parquets collectifs. Les cultures les plus fréquemment rencontrées sont le topinambour, le colza, le tournesol, le ray-grass.

Des mangeoires et abreuvoirs seront disséminés régulièrement sur toute la surface du parquet et seront en nombre suffisant pour éviter les batailles liées à la concentration des animaux autour

des points de distribution de nourriture.

C) COMPARAISONS ENTRE LES 2 TYPES DE PARQUETS

Le choix des éleveurs pour l'un ou l'autre type de parquets est fonction de nombreux critères :

Tout d'abord, la nature du terrain : un terrain accidenté et à végétation abondante (ex. : genêts, buis ...) sera difficile à agencer en parquets individuels. Un élément non négligeable pour l'éleveur est que le parquet collectif nécessite moins d'investissement (surtout en grillage) de main d'oeuvre et qu'il est d'un entretien plus facile.

Néanmoins, il semble qu'actuellement, la grande majorité des éleveurs, petits ou grands, donnent la préférence aux parquets individuels, notamment pour les raisons suivantes :

- meilleures performances de ponte au niveau de la fertilité des oeufs surtout, -cest-à-dire le nombre d'oeufs fécondés par rapport au nombre d'oeufs pondus - le nombre d'oeufs pondus par poule étant sensiblement le même dans les deux types de parquets. Cette constatation est sans doute due au fait qu'en parquet collectif les mâles passent une partie de leur temps à se battre entre eux. Le nombre d'oeufs cassés, égarés, est aussi plus important en parquet collectif qu'en parquet individuel, et le ramassage est plus difficile surtout si la végétation est dense.

- au sein d'un parquet individuel, il est plus facile à l'éleveur de repérer rapidement une baisse de ponte, les malades ou un comportement anormal des animaux. Il interviendra ainsi plus rapidement, surtout dans le cas où il est à craindre une propagation de maladie à un grand nombre d'animaux. En outre, la sélection des géniteurs n'est réalisable qu'en parquet individuel.

Ces avantages, qui contribuent à de meilleurs résultats, sont, pour les éleveurs, largement supérieurs aux inconvénients :

main d'oeuvre et investissements plus onéreux, désinfection plus difficilement réalisable.

D) REMARQUES

Nous évoquerons quelques constatations relevées au cours de nos visites d'élevages, au sujet des surfaces allouées aux animaux, de l'hygiène, de la préparation des parquets et du matériel d'élevage.

En général, les surfaces des parquets individuels varient de 12 à 16 M2 pour 7 oiseaux. Cela paraît un peu étroit, il est plutôt conseillé 20 - 24 M2. pour 7 oiseaux.

Mais, c'est au niveau des parquets collectifs, que nous avons rencontré le plus grand nombre d'anomalies quant aux surfaces. Nous avons en effet relevé jusque 60 reproducteurs dans un enclos de 200 M2 alors qu'il est recommandé de donner une surface voisine de 10 M2 par oiseau. Dans ces conditions, l'éleveur ne peut que recourir à la pose de lunettes aux coqs et faisanes.

Outre le problème de batailles, de picage, qu'engendre la surpopulation, il faut noter que l'accumulation d'un grand nombre d'animaux sur une faible superficie provoque rapidement la disparition de toute végétation au sol lorsqu'elle existe et l'apparition d'une couche continue de déjections qu'il faut prendre soin d'enlever régulièrement afin d'éviter le développement de maladies parasitaires et de transformer l'enclos en bourbier par temps pluvieux.

Certains éleveurs qui négligent l'entretien annuel de leurs parquets de reproduction invoquent le manque de main d'oeuvre, de matériel adapté ou encore la difficulté d'entretien s'il existe de nombreux arbres ou arbustes dans l'enclos. Enfin, parfois aucune désinfection n'a été faite préalablement à l'arrivée des oiseaux en février - mars dans les parquets, le vide sanitaire de 5 à 6 mois paraissant une mesure prophylactique suffisante à de nombreux éleveurs.

Quelques uns, néanmoins, qui redoutent plus que les autres les problèmes qui peuvent découler d'une mauvaise hygiène, n'hésitent pas à effectuer les travaux préalables indispensables : labourage, désinfection, ensemencement. Une végétation, telle que ray-grass, topinambour, colza, tournesol, assure une meilleure adaptation des oiseaux dès leur arrivée en parquets de reproduction et constitue un élément de "distraction" qui peut éviter, dans une certaine mesure, le picage.

Nous avons aussi remarqué que certains éleveurs ne jugeaient pas utile de poser perchoirs et abris, même dans de vastes parquets collectifs, dénudés de toute végétation.

Par contre, le nombre de points d'alimentation et d'abreuvement nous ont paru généralement suffisants.

IV - LA PONTE ET LA COLLECTE DES OEUFS

Une poule faisane sauvage pond 12 à 18 oeufs, dans un nid au sol ; elle les couve dans le courant du mois de mai.

En captivité, la ponte démarre plus tôt : fin mars, début avril. Avec un programme d'éclairage des reproducteurs et d'alimentation adaptés, la ponte peut même être démarrée début mars. Nous parlerons de ces méthodes dans un prochain chapitre.

La poule faisane d'élevage pond environ 60 oeufs au cours des trois mois de séjour en parquet de reproduction. Au début, la ponte démarre lentement, augmente progressivement, pour atteindre un palier au mois de mai, pour ensuite diminuer progressivement. La courbe de ponte classique est la suivante :

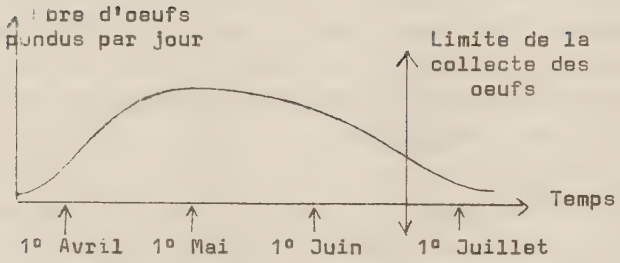

Tableau N° 1 : courbe de ponte

Bien souvent c'est l'éleveur qui décide de "l'arrêt de la ponte" c'est-à-dire le jour où il ne collecte plus les oeufs pour les faire incuber, le taux d'éclosion étant jugé trop bas, donc sans intérêt économique.

Les oeufs de faisanes sont d'un poids moyen de 32 à 36 Gr, leur coquille est grisâtre, peu pigmentée.

La collecte des oeufs devrait se faire une ou deux fois par jour. Nous avons cependant relevé des fréquences très différentes dans quelques élevages. C'est ainsi qu'un éleveur considère qu'à juste titre la ponte constitue la phase la plus importante de la chaîne de reproduction et d'élevage. De ce fait, il n'hésite pas à effectuer le ramassage des oeufs 6 à 7 fois par jour. Sa motivation s'explique aisément ; il s'agit d'un petit élevage où il y avait un grand pourcentage d'oeufs cassés, malgré la pose de lunettes. Sa situation est très isolée, les parquets boisés de pins et garnis de genêts, mais il y passe régulièrement, à basse altitude, de gros avions militaires. Pour l'éleveur, il fallait donc avant tout récupérer l'oeuf avant qu'il ne soit cassé.

Par contre, dans 2 grands élevages "industriels", visités, les oeufs ne sont pas ramassés le dimanche par manque de personnel, difficile à trouver ce jour là et plus encore à rémunérer correctement. Les oeufs pondus à partir du samedi après-midi ne sont alors ramassés que le lundi matin ou après-midi. Dans ce cas, les éleveurs

constatant, sans étonnement, une plus grande proportion d'oeufs cassés, piétinés, mangés, souillés.

Dans tous les cas, le ramassage des oeufs se fait par la même personne, connue des animaux, qui opère sans mouvement brusque susceptible d'effrayer les oiseaux ; les oeufs sont déposés soigneusement dans de grands paniers ; lorsque l'éleveur fait un peu de sélection, il est porté sur les oeufs le numéro du parquet d'origine.

Dans les grands élevages, le nombre et la capacité des incubateurs permettent une mise en incubation des oeufs journalière, sans stockage. Dans les élevages plus petits, les oeufs peuvent être stockés plusieurs jours afin de réduire les mises en incubation et les éclosions à 1 ou 2 par semaine.

V - LE STOCKAGE

Avant d'être stockés, les oeufs subissent un nettoyage : opération exécutée très différemment selon les éleveurs et souvent même négligée. Chaque éleveur recommande sa méthode qu'il juge bien entendu la meilleure, mais qui est fonction essentiellement des habitudes, du temps et du personnel disponibles.

Quelques éleveurs lavent leurs oeufs récoltés à l'eau tiède (35°) additionnée ou non d'un agent désinfectant : antiseptique, vinaigre ... - D'autres préfèrent essuyer les oeufs avec un chiffon, plus ou moins propre, - certains les brossent à sec ou dans de la sciure. Un grand nombre ne font aucun nettoyage.

Les oeufs sont ensuite disposés sur des casiers et entreposés dans un local frais (10 - 14 ° C) obscur, sec (humidité relative 50 - 60 %), aéré. Préalablement, les oeufs cassés, fêlés, petits, trop gros, à coquille claire ou rugueuse ou présentant une forme anormale, auront été éliminés afin d'éviter une grande proportion d'oeufs clairs ou de petits non viables.

La récolte journalière doit subir, après mise en casier, une fumigation formolée, d'une durée de 30 minutes, obtenue en mélangeant du permanganate de potassium et du formol dans les proportions suivantes : 20 g de permanganate + 20 cm3 de formol pour 1 M3 d'air. Certains éleveurs négligent cette opération ou se contentent de l'exécuter avant la mise en incubation, bien qu'il s'avèrerait, selon SMITH, cité par Cl. LAVERGNE (6), que, faite dès le ramassage, la fumigation augmente le taux d'éclosion.

La durée maximale de stockage avant mise en incubation est de 7 à 10 jours ; un délai supérieur entraîne une chute importante du taux d'éclosion.

Pour empêcher l'adhérence par gravité de l'embryon à la membrane de la coquille, il est conseillé de retourner les oeufs 1 à 2 fois par jour. De nombreux petits éleveurs, non munis de dispositifs automatiques, se dispensent de cette opération. D'autres n'hésitent pas à effectuer des retournements toutes les 2 heures, ce qui, apparemment, n'apporte aucun avantage.

Au plus tard 7 à 10 jours après leur récolte, les oeufs stockés sont mis en incubation pour une période de 20 jours.

VI - L'INCUBATION ET L'ECLOSION

A) L'INCUBATION

Les incubateurs sont des appareils pouvant présenter, selon les fabricants, différentes formes, capacités et caractéristiques, mais ce sont toujours des enceintes chauffées, au gaz, au pétrôle ou à l'électricité, humidifiées, ventilées et au sein desquelles la température au niveau des oeufs doit être constante ainsi que l'humidité relative. Les oeufs y seront retournés, automatiquement ou semi-automatiquement, au moins deux fois par jour, (17).

Nous ne nous attarderons pas sur la description ni le fonctionnement de l'appareil en lui-même ; nous noterons seulement qu'il existe 2 types d'incubateurs :

- incubateur à air calme (tabulaire ou statisque), l'aération dans cet appareil se fait à l'aide de trappes réglées manuellement, le retournement des oeufs a lieu deux fois par jour.

- incubateur à air forcé ou dynamique (type Mammouth), l'air y est brassé par un ventilateur de façon à faire régner les mêmes conditions d'ambiance dans toute l'enceinte. Cet appareil est plus précis et plus facile à règler que le précédent, le retournement des oeufs a lieu 4 à 6 fois par jour.

La salle hébergeant le ou les incubateurs doit être bien aérée, sans courant d'air et bien isolée thermiquement avec une température constante comprise entre 15 et 20° C. Les incubateurs seront placés à l'abri du soleil.

L'éleveur doit connaître parfaitement le fonctionnement de son matériel d'élevage et veiller à ce que les facteurs : température et état hygrométrique soient respectés, conformément aux recommandations suivantes

	Température	Hygrométrie
Incubateur statique	38° 9	60 - 65 %
Incubateur dynamique	37° 7 38°	48 - 52 %

Le choix de l'appareil, sa capacité (600 oeufs à 24.000 oeufs) sont conditionnés par l'importance de l'élevage. Les incubateurs statiques qui conviennent mieux aux petits élevages sont à chargement unique, c'est-à-dire que tous les oeufs y sont placés en une seule fois. Les grands élevages sont, dans la majorité, munis d'incubateurs dynamiques ne fonctionnant qu'à l'électricité, ce qui nécessite l'acquisition obligatoire d'un groupe électrogène, éventuellement un dispositif

d'alarme détectant les anomalies de fonctionnement.

Les règles d'hygiène dans la salle d'incubation devront être respectées ainsi qu'à l'intérieur de l'incubateur où après chaque sortie d'oeufs il y a lieu d'effectuer un nettoyage. Une fumigation de permanganate de potassium, additionné de formol est recommandée. Cela s'applique aussi aux paniers où reposent les oeufs.

Du point de vue de la prophylaxie des maladies infectieuses et bien que nous l'ayons rencontré dans quelques élevages, il faut déconseiller la mise en incubation dans le même appareil d'oeufs de faisans et d'oeufs de perdrix.

Le choix des appareils, leur entretien, leur parfait fonctionnement sont primordiaux pour la réussite de l'incubation. A ce sujet, nous avons rencontré un éleveur qui était fier de nous présenter ses incubateurs fabriqués lui-même, mais malheureusement les résultats d'éclosion annoncés, sans être désastreux, étaient à la limite d'une rentabilité normale.

Le 20ème jour d'incubation, les oeufs sont sortis de l'incubateur et transportés dans les éclosoirs.

B) L'ECLOSION

Les premiers béchages peuvent commencer le 21° jour mais atteignent leur maximum le 23° jour.

Il existe également 2 sortes d'éclosoirs : statiques ou dynamiques, dont les températures et degrés hygrométriques à respecter sont les suivants :

	Température	Hygrométrie
Eclosoir statique	39°	85 %
Eclosoir dynamique	37°5 - 37° 6	80 - 85 %

Les jeunes faisandeaux éclos ne seront retirés de l'éclosoir que le 24° jour au soir ou le 25° jour, le taux d'humidité de l'éclosoir ayant été ramené à 60 % le dernier jour, pour leur permettre de se sécher rapidement ; en même temps ils acquièrent force et agilité nécessaires pour leur passage sous l'éleveuse.

C) LE MIRAGE

C'est une opération longue, astreignante, négligée par de nombreux éleveurs.

Elle se fait normalement au 11° jour d'incubation et permet d'éliminer les oeufs non fécondés (oeufs clairs). Certains éleveurs mirent leurs oeufs avant la mise en éclosoirs, cela leur permet un gain de place à ce niveau. Cependant, le mirage au 11° jour est plus efficace, car il lui permet de déceler un taux anormalement élevé d'oeufs clairs et ainsi de rechercher plus rapidement la cause et d'y remédier.

Le pourcentage d'oeufs clairs est variable tout au long de la saison de ponte. En début et en fin de ponte, il est élevé (30 - 35 %) au milieu de la période, le taux ne doit pas être supérieur à 15 %

D) RESULTATS

Au tout début de la ponte, les oeufs sont petits et peu nombreux. Ils ne sont pas mis en incubation tout comme ceux de fin de ponte qui ont une proportion d'oeufs clairs trop élevée.

* Production d'oeufs

Dans quelques élevages, nous avons pu relever la moyenne des oeufs pondus par poule et mis en incubation : elle varie entre 41 et 67 oeufs par sujet.

Le meilleur taux est obtenu dans un élevage de 263 femelles en parquets individuels, avec, pour la période du 8 avril au 5 août 1978, soit 120 jours, une production de 17.600 oeufs, ce qui correspond à une moyenne de 66,9 oeufs par poule.

Le taux le plus bas a été constaté dans un grand élevage industriel de 3.249 femelles dont 1.030 en parquets collectifs qui comprenaient 15 parquets de 50 femelles et 9 coqs et 7 parquets de 40 femelles et 7 coqs.

Les 1.030 femelles en parquets collectifs ont pondu 42.735 oeufs pendant la période du 27 mars au 17 Juillet 1978, soit 112 jours, ce qui donne une moyenne de 41,5 oeufs par poule.

En moyenne, les chiffres relevés, pour l'ensemble des élevages visités, sont approximativement de 60 oeufs par poule.

* Résultats des mirages

Le mirage permet, en cours d'incubation, d'éliminer les oeufs non fertiles. Les pourcentages d'oeufs clairs décelés au mirage oscillent, selon les élevages, de 14 à 25 % des oeufs mis à couver.

De nombreux éleveurs ne se soucient guère d'un taux élevé d'oeufs clairs et ne cherchent pas à y remédier, sauf quand il atteint un degré d'importance vraiment anormal.

En général, les éleveurs considèrent qu'un taux élevé d'oeufs clairs peut être imputé à des facteurs tels qu'une année pluvieuse ou un changement d'aliment. Ils veulent ignorer que cette anomalie coûteuse peut avoir d'autres origines telles qu'une consanguinité étroite des animaux, une tare des géniteurs ou encore des lacunes aux stades du ramassage, du stockage et de la mise en incubation des oeufs.

* Résultats des éclosions

Nous avons relevé les informations suivantes dans les élevages visités :

- le pourcentage de petits nés par rapport au nombre d'oeufs mis en incubation varie de 50 à 70 %.

- le pourcentage de petits nés par rapport au nombre d'oeufs décelés bons au mirage varie de 74 à 89 %. Si ce pourcentage tend à régresser, il y a lieu d'examiner attentivement l'état du matériel qui peut présenter des défaillances modifiant les conditions requises de température et de taux d'humidité.

Par ailleurs, nous avons constaté que certains éleveurs font un relevé du nombre de petits nés infirmes ou morts en coquille. Cette statistique paraît intéressante, car elle peut nous permettre, le cas échéant, de modifier la conduite de l'élevage.

VII - L'ALIMENTATION DES REPRODUCTEURS

Pendant l'hiver, il est distribué aux oiseaux un aliment d'entretien, souvent constitué uniquement de céréales de bonne qualité, à raison d'une ration journalière de 65 à 70 Gr. par sujet. Ce genre d'alimentation permet un maintien en bon état des animaux qui même ont parfois tendance à engraisser.

Pour la ponte, la richesse protéique de la ration devra être augmentée. Cette modification dans la composition de l'aliment s'effectuera progressivement au cours de la période de transition dans les parquets d'attente et selon un programme qui pourrait être le suivant :

1° semaine :	3/4 grains	1/4 aliment ponte
2° semaine :	1/2 grains	1/2 aliment ponte
3° semaine :	1/4 grains	3/4 aliment ponte
4° semaine :	aliment ponte	

L'aliment de ponte est riche en protéines dont un taux de 19 % serait suffisant, bien que certains préconisent jusqu'à 25 % ce qui nous semble exagéré. Il est encore appelé aliment de "chauffe". Son choix fera l'objet des plus grands soins parmi une gamme assez étendue qui existe actuellement dans le commerce.

Chaque éleveur a, dans ce domaine, ses propres habitudes ; il connaît les avantages et les inconvénients de l'aliment utilisé. Bien souvent il ira s'approvisionner auprès des fournisseurs les plus proches, coopératives ou fabricants privés, ce qui peut lui assurer un arrivage régulier d'aliment frais. A titre de comparaison, nous avons établi, dans le tableau numéro 2, les fiches techniques d'aliments de ponte utilisés dans 4 élevages que nous avons visités. Ils sont constitués de composants présentant des disparités ou des proportions différentes.

Nous rappellerons que cet aliment doit couvrir les besoins d'entretien de l'animal et ceux de la ponte.

Composants	Alt A	Alt B	Alt C	Alt D
Protéines brutes	18 %	24 %	19,5 %	17 %
Matières grasses	3 %	3 %	2 %	2 %
- cellulosiques	7 %	5 %	4,5 %	8 %
- minérales	12 %	13 %	12 %	9 %
Humidité	14 %	14 %	13 %	14 %
Vit.A. par 100 K	1.400.00 UI	2.000000 UI	1.000000 UI	1.500000 UI
- D3 -	170.0000UI	200000 UI	200000 UI	200000 UI
- E. -		100000 mg	250 mg	2000 mg
- K. -			150 mg	200 mg
Sélénium	0,02 g			
B.H.T. par 100 K	14 g			
Dimétridazole par 100 K			150 ppm	

TABLEAU N° 2 : FICHES TECHNIQUES DE QUATRE ALIMENTS DE PONTE UTILISES

L'aliment est distribué à volonté et ce sont les oiseaux qui limitent leur ration : 70 - 80 g d'aliment et 5 - 10 g de grain.

Il est conseillé d'ajouter de la verdure à l'aliment de ponte : blé ou maïs germé, choux fourragers, salade, luzerne, betteraves en morceaux, maïs en coque qui constituent un apport vitaminique tout en étant un élément "distrayant", il ne faut pas non plus omettre la distribution régulière de coquilles d'huitres broyées qui apportent un complément de calcium, pour la formation de la coquille de l'oeuf.

Nous avons remarqué que les coquilles d'huitres broyées étaient effectivement distribuées dans la totalité des élevages mais que, par contre, l'adjonction de verdure n'était pas pratiquée dans

plus de 50 % des élevages. Il s'agit d'un travail supplémentaire dont l'efficacité est mise en doute par de nombreux éleveurs.

En définitive, nous constatons que les reproducteurs sont très différemment nourris selon les élevages. L'équilibre alimentaire intervient pourtant au niveau des performances de ponte comme nous le verrons dans un prochain chapitre.

Actuellement, les élevages ont de nombreuses demandes de faisans de tir tôt en saison (mois d'août). Afin que les oiseaux soient prêts, il faut que la ponte démarre tôt. Celle-ci peut être obtenue par une distribution plus hâtive de l'aliment de ponte. Cependant, nous avons noté que les meilleurs résultats sont réalisés en soumettant les oiseaux à un éclairage artificiel dès Janvier et même mi-Décembre.

VIII - L'ECLAIRAGE ARTIFICIEL

Chez tous les gallinacés, la ponte est régie par un mécanisme neuro-hormonal qui est commandé par la durée et l'intensité de l'éclairage. Un éclairage artificiel permettra d'avancer la date d'entrée en ponte.

Le procédé consiste à soumettre les oiseaux à une durée croissante de lumière jusqu'à obtenir un éclairement journalier de 16 heures. Chaque jour, l'éclairage est augmenté progressivement le matin et le soir. Il se fait par un système de lampes dont l'emplacement, le nombre, la puissance sont calculés de façon à faire régner la même intensité lumineuse sur toute la surface de sol parcourue par les animaux.

A cette augmentation d'éclairement est associé le passage progressif de l'alimentation d'entretien à l'alimentation de ponte, puis la mise en parquets de ponte. Si ce programme est débuté mi-décembre, les premiers oeufs seront récoltés dès le début février. En fin de ponte, le nombre total d'oeufs par poule sera supérieur d'environ 10 oeufs par rapport au résultat obtenu sans éclairage artificiel.

Il faut toutefois préciser que l'éclosabilité et la fertilité de ces oeufs seront inférieures à celles des oeufs pondus sans éclairage artificiel.

Il apparaît ainsi que le seul avantage de cette méthode est de fournir des jeunes faisandeaux de tir, tôt en saison, pour répondre à une demande croissante à cette époque.

IX - ETUDE DES RESULTATS DANS UN ELEVAGE

Nous avons relevé les résultats de ponte de la saison 1978, chez un éleveur ayant entrepris une étude comparative de 3 aliments d'origine différente que nous avons appelés A, B et C.

En plus du facteur aliment, il faut tenir compte de 2 autres données importantes : l'éclairage artificiel ou non et le type de parquets, individuel ou collectif.

Le cheptel de poules faisanes se présente comme suit :

- 1050 femelles qui subissent l'éclairage artificiel et vivent en parquets individuels :

  * 350 sont nourries à l'aliment A.
  * 350 sont nourries à l'aliment B.
  * 350 sont nourries à l'aliment C.

- 2290 femelles qui ne sont pas soumises à l'éclairage artificiel :

  * 1030 vivent en parquets collectifs et sont nourries à l'aliment A.
  * 1260 vivent en parquets individuels dont :

    - 1050 sont nourries à l'aliment A.
    - 98 sont nourries à l'aliment B.
    - 112 sont nourries à l'aliment C.

Les quantités d'oeufs obtenus durant la saison de ponte et selon les catégories ci-dessus, ont fait l'objet du tableau numéro 3 ci-après :

	PARQUETS INDIVIDUELS						Parquets collectifs
	ALIMENT A.		ALIMENT B.		ALIMENT C.		ALIMENT A.
	Eclairé	N. éclairé	Eclairé	N.éclairé	Eclairé	N. Eclairé	N. éclairé
Nbre Poules	350	1050	350	98	350	112	1030
Nbre oeufs pondus	18421	50532	17548	5251	18558	6581	41968
Nbre oeufs clairs	4489	10421	4496	926	4095	1499	8772
% oeufs clairs	24,4	20,6	25,6	17,6	22	22,8	20,9
Nbre oeufs bons	13932	40111	13052	4325	14463	5082	33196
Nbre oeufs éclos	10457	33639	10599	3188	11255	3381	25846
% oeufs éclos / oeufs pondus	56,7	66,6	60,4	60,7	60,6	51,4	61,6
% oeufs éclos / oeufs bons	75	83,8	81,2	73,7	77,8	66,5	77,8
Nbre oeufs / poule	52,6	48,1	50,1	53,6	53	58,7	40,7
Nbre éclos / poule	29,8	32	30,3	32,5	32,1	30,2	25,1

TABLEAU N° 3 : INFLUENCE DU TYPE DE PARQUET, DU REGIME ALIMENTAIRE ET DE L'ECLAIRAGE SUR LES PERFORMANCES DE PONTE.

Le regroupement des données du tableau N° 3 par type d'aliment donne les renseignements ci-après :

	ALIMENT A	ALIMENT B	ALIMENT C
Nombre total de poules	2430	448	462
Nombre total d'oeufs	110921	22799	25139
Nombre total d'oeufs clairs	23682	5422	5594
% d'oeufs clairs	21.3	23.8	22.2
Nombre d'oeufs bons	87239	17377	19545
Nombre d'oeufs éclos	69942	13787	14636
% éclos/oeufs pondus	63.0	60.5	58.2
% éclos/oeufs bons	80.2	79,3	74.9
Nombre d'oeufs/poule	45.6	50.9	54.4
Nombre éclos/poule	28.8	30.7	31.6

TABLEAU N° 4 : RESULTATS DE PONTE EN FONCTION DE L'ALIMENT DISTRIBUE

En fonction des données dégagées dans les tableaux N° 3 et N° 4 nous observons les points suivants :

a) au niveau des deux types de parquets

Le résultat obtenu en oeufs pondus avec un même aliment (A) sans éclairage artificiel est meilleur pour les 1.050 poules en parquets individuels (7 poules - 1 coq) que pour 1.030 poules en parquets collectifs (15 parquets de 50 poules et 9 coqs et 7 parquets de 40 poules et 7 coqs).

Le pourcentage d'oeufs clairs est sensiblement le même dans les 2 types de parquets, mais nous constatons que le taux d'éclosabilité est meilleur dans les parquets individuels.

b) Au niveau des résultats obtenus avec ou sans éclairage

Nous constatons que seul l'aliment A. avec éclairage, donne un nombre d'oeufs pondus par poule supérieur à celui des poules pondant sans éclairage.

Quant au nombre d'oeufs clairs, nous observons une importante augmentation du pourcentage, avec éclairage pour les aliments A et B. Seul l'aliment C présente des taux très voisins pour les 2 modes d'éclairage.

Enfin, la donnée la plus intéressante est celle du nombre de petits éclos par poule. Ce chiffre varie de 29,8 à 32,5. Le meilleur résultat est obtenu avec l'aliment B, sans éclairage. Seul l'aliment C, à la différence des deux autres, donne de meilleurs résultats avec éclairage.

En regroupant les informations par type d'aliment, il apparaît que l'aliment C, malgré un taux d'éclosion inférieur, a finalement le meilleur ratio en nombre de petits éclos par poule, du fait d'une production d'oeufs supérieure.

En conclusion, ces informations font ressortir toute l'importance des options prises par l'éleveur dans le mode d'exploitation et dans le choix des aliments. Leur incidence sera souvent déterminante sur le plan de la rentabilité de l'élevage.

o O o

L'ELEVAGE

Nous distinguons deux phases dans l'élevage du faisandeau : de l'éclosoir , les petits sont placés en poussinière où ils resteront jusque l'âge de 6 - 8 semaines ; ensuite, ils gagneront les parcs d'élevage.

I - LA POUSSINIERE

La poussinière est un local qui reçoit les jeunes faisandeaux nouveaux-nés, directement en provenance de la salle d'éclosion ou d'un autre élevage "naisseur".

Sortis des éclosoirs, les oiseaux sont triés et généralement déposés dans des boites en carton dans lesquelles ils effectueront le voyage éventuel et y séjourneront 24 Heures sans nourriture ni boisson. Le lendemain de leur naissance, ils sont installés dans les poussinières qui, selon les élevages, ont des aspects très différents. Dans tous les cas, il s'agit d'un local isolé, muni d'une source de chaleur, facile à entretenir et à désinfecter : l'accès doit en être aisé.

Plusieurs fois par jour, surtout dès le début, l'éleveur devra vérifier le comportement des animaux, les alimenter, les abreuver et pallier rapidement toute défectuosité technique qui serait lourde de conséquence.

Nous distinguons deux sortes de poussinières : les poussinières individuelles et les bâtiments d'élevage.

A) POUSSINIERES INDIVIDUELLES

Les modèles sont très divers, car le plus souvent ils ont été fabriqués par l'éleveur lui-même. Les matériaux employés sont variés : parpaings, tôle, bois, agglomérés ... Le chauffage est assuré par une éleveuse suspendue au centre du local, alimentée diversement : fuel, mazout, gaz ou électricité. Le plancher est recouvert

d'une litière de copeaux.

Pour éviter la dispersion des faisandeaux sur toute la surface de la poussinière et les maintenir groupés sous l'éleveuse, une garde en carton ou en tôle d'une hauteur de 40 à 50 cm est disposée en cercle, sous l'éleveuse. Elle sera maintenue 4 à 5 jours. Journellement, dès le deuxième jour, la surface du cercle est progressivement agrandie. Cette technique est indispensable pour obliger les animaux à rester sous l'éleveuse et éviter qu'ils ne se groupent pour se réchauffer dans les coins de la poussinière au risque de mourir étouffés. Les oiseaux restent enfermés une à deux semaines, selon les conditions atmosphériques extérieures.

Une aération suffisante du local doit être assurée par des vasistas à fermeture manuelle et des aérations grillagées ; il faut toutefois éviter les courants d'air. La température au sein de la poussinière doit être constante, 25° la première semaine et ensuite 18 à 20°, d'où la nécessité d'une bonne isolation.

Sous l'éleveuse, les températures, selon Cl. LAVERGNE (6), devront être les suivantes :

1er jour	37 - 38°
1ère semaine	36°
2ème -	34°
3ème -	31°
4ème -	28°
5ème -	25°
6ème -	22°

La dispersion des animaux doit être régulière sur toute la superficie qui leur est laissée. Ils ne doivent pas rester serrés sous l'éleveuse, ce qui signifie une température sous l'éleveuse trop basse, ni groupés le long des parois du cadre, signe d'une température sous l'éleveuse trop élevée.

Les mangeoires et les abreuvoirs seront en nombre suffisant et régulièrement dispersés sur le sol.

Nous schématisons ci-après 2 exemples de poussinières utilisées :

- la poussinière La Nationale, chauffée au gaz, par le sol, n'est que rarement rencontrée et ne peut contenir qu'un petit nombre d'animaux. Ses dimensions sont d'un mètre sur deux mètres. Elle est munie de deux petites portes pour les faisandeaux et d'une fenêtre. La difficulté d'accès pour des soins éventuels à donner aux faisandeaux est évidente.

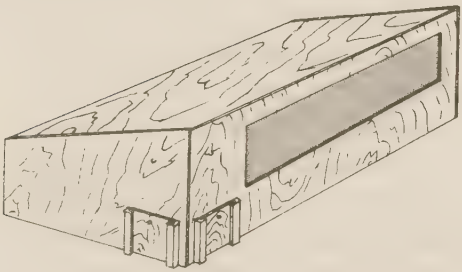

La poussinière «LA NATIONALE»

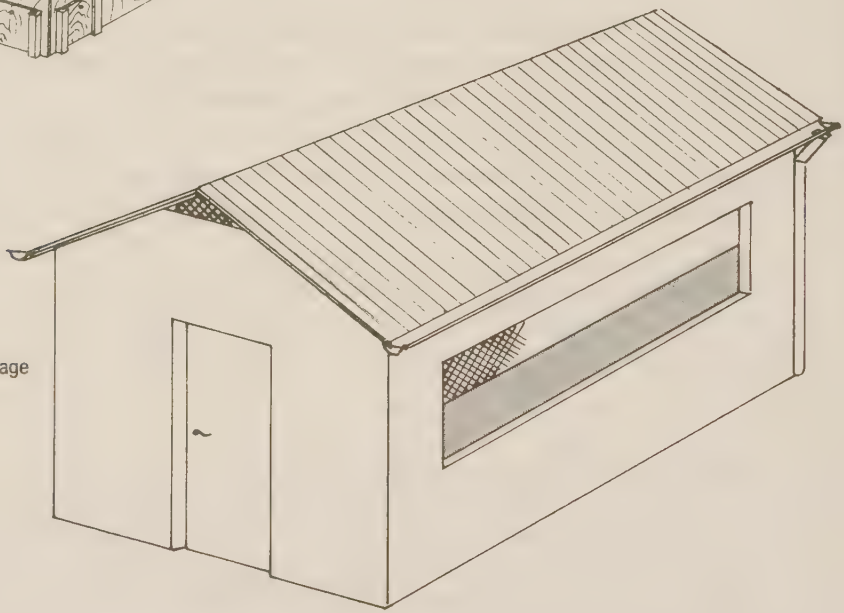

La cabane d'élevage

SCHEMA N° 1 : TYPES DE POUSSINIERES UTILISEES

- La cabane d'élevage :

les dimensions de ces cabanes sont très variables. Nous en avons rencontré de 4 M2 à 42 M2.

L'essentiel est que la concentration des animaux soit respectée ; habituellement, la surface au sol utilisée le premier jour est de 4 M2. pour 250 faisandeaux.

A la fin de la première semaine, les 250 faisandeaux devraient disposer d'une surface au sol de 18 M2 environ.

B) LES BATIMENTS D'ELEVAGE

Généralement ce sont des installations récentes, rencontrées essentiellement dans de grands élevages. Sous un même toit, souvent de part et d'autre d'un couloir central, sont groupées des loges qui constituent autant de poussinières individuelles.

Ce type de bâtiment facilite le travail de l'éleveur, tout en étant moins coûteux en chauffage, isolation et coût de construction. Mais, les contaminations microbiennes se propagent plus rapidement d'une loge à l'autre que d'unepoussinière individuelle à l'autre. Un accident dans le fonctionnement des installations tel que panne de chauffage, incendie, .. est susceptible de faire de gros dégâts. Le bâtiment d'élevage est néanmoins la solution adoptée par la majorité des grands élevages.

Nous examinerons ensuite, successivement, les différents points communs aux 2 types de poussinières ainsi que les particularités inhérentes à l'alimentation et aux soins à donner aux faisandeaux durant leur vie en poussinière.

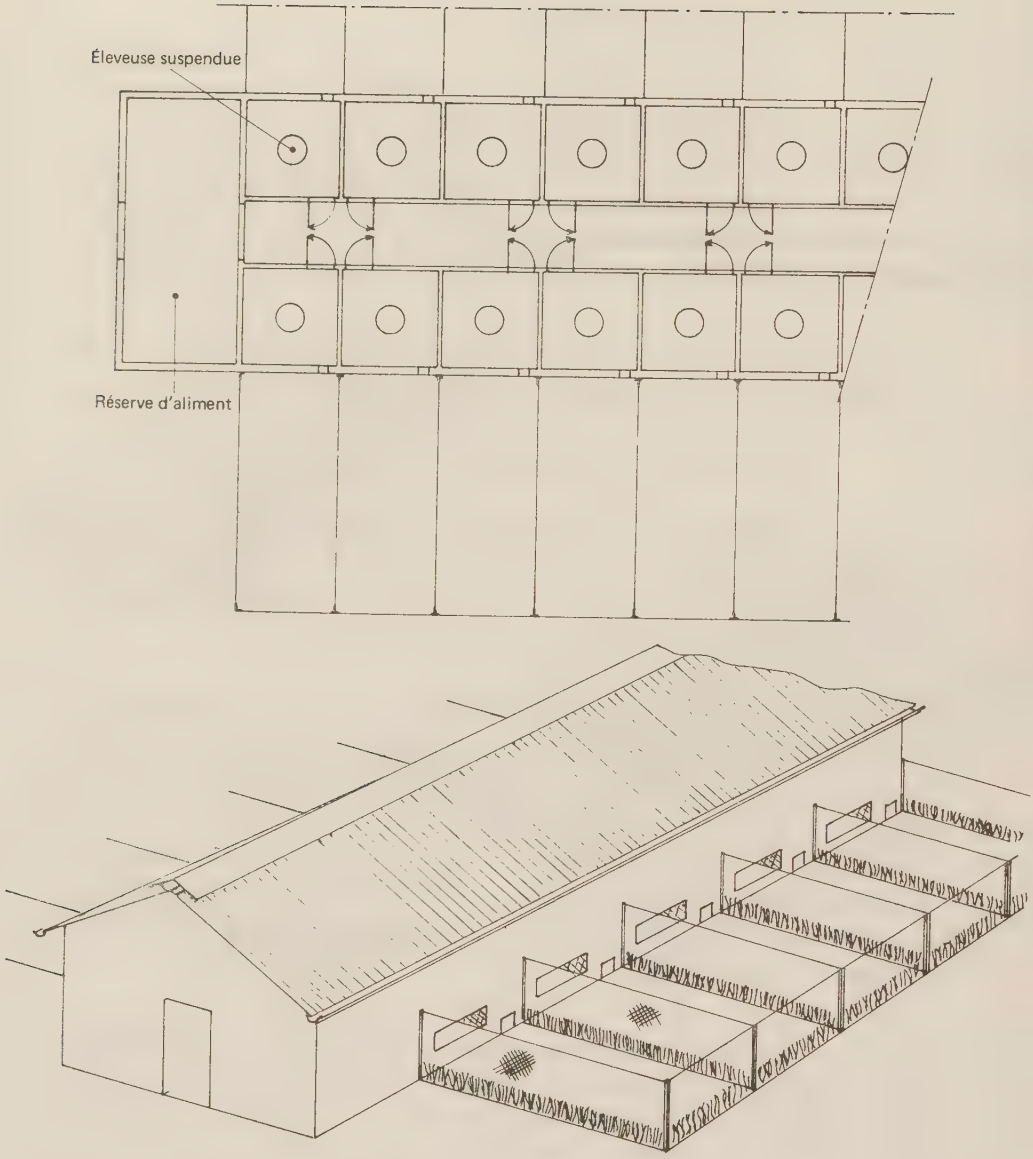

SCHEMA N° 2 : LE BATIMENT D'ELEVAGE

II - CONDUITE DE L'ELEVAGE EN POUSSINIERE

Au cours de nos visites, nous avons relevé les différentes techniques des éleveurs soucieux de la réussite de leur élevage, les faisandeaux en poussinière étant très sensibles à tous les facteurs d'environnement.

A) LE CHAUFFAGE

Les éleveuses actuellement employées fonctionnent au gaz ou à l'électricité. Les éleveuses au gaz semblent avoir la préférence des éleveurs ; elles seraient plus facilement réglables par leur manomètre mural. L'essentiel est qu'elles fonctionnent correctement et que toute panne soit facilement détectée par un signal d'alarme. L'éleveur devra veiller à allumer son éleveuse 24 à 48 h. avant l'arrivée des faisandeaux pour que ces derniers puissent y trouver dessous une température de 37 - 38° et qu'un équilibre thermique soit réalisé dans toute la poussinière (25°). Il faut veiller à ce qu'il ne fasse pas trop chaud dans la poussinière et trop froid sous l'éleveuse.

Les premiers 8 jours sont les plus délicats, car le faisandeau craint le froid et l'humidité ; il restera donc enfermé une semaine puis, si les conditions atmosphériques le permettent, il pourra avoir accès, progressivement, au parcours extérieur. Le chauffage apporté par l'éleveuse ne sera supprimé que vers la 5ème ou 6ème semaine.

B) LA LUMIERE

Les partisans de l'élevage du jeune faisandeau en obscurité ou en lumière sont en nombre égal. Pour certains, la lumière inciterait les animaux au picage et obligerait l'éleveur à un débecquage précoce, dès le 5ème jour. Pour d'autres, les animaux mangent beaucoup mieux à la lumière et ont un meilleur démarrage. Nous avons rencontré toute une gamme d'intensité lumineuse, de la lumière artificielle continue (24 h/jour), à la semi-obscurité procurée par une

veilleuse seulement, sans pouvoir faire de relation précise avec la présence ou l'absence de picage. Néanmoins, l'obscurité favorise le calme.

C) LE SOL

Le sol des poussinières est habituellement recouvert d'une couche continue de copeaux. Pour de nombreux éleveurs, la nature des copeaux revêt une grande importance, car des mortalités de jeunes, âgés de quelques jours, seraient imputables aux copeaux. Ces éleveurs exigent donc des copeaux de sapin non traités, tamisés anti-poussière. D'autres éleveurs emploient les copeaux de l'entreprise de menuiserie voisine sans aucune précaution particulière et sans problème. Certains emploient parfois de la paille ou du sable de rivière.

Les copeaux sont disposés sur toute la surface de la poussinière, la veille de l'arrivée des faisandeaux et ne seront changés qu'après le départ des jeunes, soit 6 - 8 semaines plus tard, rarement en milieu de séjour (3 semaines) sauf chez quelques éleveurs qui opèrent le changement des copeaux tous les 10 - 15 jours.

D) LES MANGEOIRES ET ABREUVOIRS

Les mangeoires et abreuvoirs devront être nombreux et régulièrement répartis sur toute la surface de la poussinière. Là encore le choix du type de mangeoires et d'abreuvoirs dépend des habitudes de l'éleveur et des dépenses d'investissements qu'il a prévues.

C'est ainsi que l'aliment peut être trouvé dans des boites de conserves, sur des plateaux alvéolés à oeufs, sur des assiettes et aussi dans des mangeoires linéaires en bois ou en métal. Ces dernières sont munies d'une grille pour éviter que les oiseaux ne séjournent dessus ou encore d'une barre tourniquet ; l'aliment est ainsi préservé des déjections des animaux. Chaque oiseau doit avoir facilement accès à la mangeoire ; il faut donc veiller à ce qu'il y ait une longueur de mangeoire suffisante. Les dimensions suivantes sont recommandées :

- de 1 à 10 jours — 2 cm longueur mangeoire/oiseau
- de 11 j. à 6 semaines — 4 cm longueur mangeoire/oiseau

Quant aux abreuvoirs, ils peuvent être en plastique, en grès, en métal galvanisé. L'eau sera changée 3 fois par jour pendant la première semaine. Par exemple, pour 400 petits, il faut prévoir 5 abreuvoirs de 1,5 l. pendant la première semaine, puis 4 abreuvoirs de 3 l. pendant les deuxième et troisième semaines, plus un abreuvoir de 10 l. à l'extérieur.

Ensuite, les animaux s'alimenteront et s'abreuveront à l'extérieur, où les mangeoires et abreuvoirs seront de plus grande contenance et de même type que ceux disposés dans les parcs d'élevage : mangeoires à distribution automatique, abreuvoirs siphoïdes ou linéaires.

Les besoins quantitatifs (9) du faisandeau s'établissent comme suit :

	EAU	ALIMENT
1° semaine	105 ml	60 G
2° semaine	210 ml	95 G
3° semaine	315 ml	130 G
4° semaine	455 ml	145 G
5° semaine	595 ml	160 G
6° semaine	665 ml	225 G
7° semaine	770 ml	270 G
8° semaine	840 ml	295 G

TABLEAU N° 5 : RATIONNEMENT HEBDOMADAIRE DU FAISANDEAU

E) L'ALIMENTATION

Depuis l'apparition des aliments complets, l'élevage du faisandeau se trouve simplifié. En effet, le travail de l'éleveur est plus facile et le pourcentage de réussite est supérieur à celui de l'époque où l'alimentation se faisait uniquement aux oeufs de fourmis et aux pâtées à base d'oeufs de poule, biscottes, viande séchée, brisures de riz, phosphate de chaux, ail, verdure, etc....

Actuellement, quel que soit le fournisseur, l'aliment composé est complet, vitaminisé et souvent supplémenté. Il est distribué à volonté sous forme de miettes (semoulette ou aliment 1° âge) puis de granulés (aliment 2° âge). Livré régulièrement pour qu'il soit frais, il doit être conservé dans un local, sec, aéré et à l'abri de l'air.

L'aliment employé par l'éleveur n'est pas toujours conçu spécialement pour le faisandeau ; bien souvent et à tort, sont utilisés des aliments destinés aux dindonneaux, aux perdreaux, aux poussins.

Le tableau N° 6 donne un aperçu de la composition de 6 aliments différents, référencés A, B, C, D, E et F utilisés en miettes dès le 1° jour et ensuite en vermicelles (granulés de 2,7 mm de diamètre) de 3 à 5 - 6 semaines, conçus spécifiquement ou non pour le faisandeau.

Nous remarquerons que l'aliment B ne correspond pas aux besoins des faisandeaux en protéines, puisqu'ils sont de 27 à 28 % de protéines pendant les 5 premières semaines et que l'aliment B n'en apporte que 21 %.

ALIMENT 1er AGE	A	B	C	D	E	F
Humidité maxi.	14 %	14 %	14 %	14 %	14 %	13 %
Mat. protéiques brutes min	26 %	21 %	26 %	26 %	26 %	28 %
Mat. Grasses min.	2,5%	4 %	2,5%	2 %	2 %	2 %
Mat. cellulosiques maxi.	6,5%	4,5%	6,5%	7 %	4,5%	4,5%
Vit. A (UI par 100kg)	1,2M	2 M	1,5M	1,2M	1 M	1,2M
Vit. D3 (UI par 100 kg)	0,18M	0,2M	0,2M	0,24M	0,2M	0,2M
Vit. E			750mg	200mg	750mg	800mg
Mat. minérales maxi.	10 %	7 %	9 %	8 %	7,5%	8 %
Virginiamycine	2 g	3 g				7ppm
Bacitracine		2 g	2 g			
B.H.T. (par 100 kg)	12,5g	12,5g				
Nitrovine				12ppm	1,2g	
Selenium	0,02g	0,01g				
Vit K3				2oomg		200 mg
Ethopabate			0,8g			
Amprol	12,5 g		12,5g	133ppm	13,3g	133ppm
Dimétridazole				150ppm	15g	175ppm
Monensin		12 g				
Ethoxyquine (antioxygène)						125ppm

TABLEAU N° 6 : FICHES TECHNIQUES DE SIX ALIMENTS 1er AGE UTILISES

Il faut constater que les éleveurs utilisent des aliments de composition nettement différente au cours d'une période d'élevage identique.

L'aliment 1° âge est distribué jusqu'à 5 - 6 semaines ; puis l'aliment 2° âge, moins riche en protéines prend le relais. La taille des granulés est différente jusque 3,8 mm de diamètre. Ce changement d'aliment doit se faire progressivement sur une période s'étalant sur 2 semaines ; par exemple :

- 1° semaine de transition 2/3 aliment 1° âge
  1/3 aliment 2° âge
- 2° semaine de transition 1/3 aliment 1° âge
  2/3 aliment 2° âge

puis aliment du 2° âge seul.

Les aliments sont vitaminisés et supplémentés en différentes substances médicamenteuses : antibiotiques, antiparasitaires. En outre, la plupart des éleveurs suivant un programme de prophylaxie supplémentaire qui consiste à faire des cures régulières de 3 à 5 jours de vitamines, oligo-éléments, antibiotiques, plus ou moins adaptés à la pathologie de l'élevage. Ces traitements se font périodiquement, tous les 15 jours à 1 mois, en dilution dans l'eau de boisson, éventuellement ils ont lieu à l'occasion de stress tel le débecquage.

Chez de nombreux éleveurs, l'eau de boisson des faisandeaux d'un jour est additionnée d'un antibiotique pendant trois jours, voire même de l'eau de Javel, à raison de 1 ml par litre d'eau.

Les antibiotiques généralement employés sont :

l'ampicilline, le chloramphénicol, la streptomycine, la spiramycine, l'érythromycine, la tétracycline, la colimycine.

Au moment de la sortie des oiseaux à l'extérieur, un traitement anticoccidien de prévention est également réalisé par la plupart des éleveurs.

C'est au vétérinaire qu'il appartient d'établir un programme sanitaire convenablement adapté à chaque élevage en fonction des problèmes existants : hygiène, microbisme ambiant, maladies antérieures.

F) SOINS PRATIQUES AUX FAISANDEAUX DE 1 JOUR A 8 SEMAINES

Le picage reste dans la majorité des élevages le problème majeur. Sa prévention est difficile à réaliser, son origine n'étant pas exactement définie et comprenant des causes génétiques alimentaires ou encore liées à l'environnement avec, notamment, ses problèmes de surpopulation (15). Il appartient donc à l'éleveur de surveiller, attentivement, ses oiseaux et d'agir dès la première constatation de picage. C'est ainsi que, parfois, dès le 5° jour, les éleveurs sont obligés de pratiquer le premier débecquage qui consiste à sectionner l'extrémité de la mandibule supérieure, opération renouvelée après repousse du bec autant de fois que nécessaire.

Mis à part le picage, ce sont les maladies parasitaires qui dominent la pathologie de l'élevage du faisan, du fait de l'élevage en groupe dans le milieu extérieur (12 - 13).

Par ordre de fréquence, vient, en première place, la coccidiose (11), puis les trichomonose, syngamose, capillariose. L'aspergillose est également rencontrée ; elle résulte de l'inhalation de spores provenant de l'environnement tel que paille, litière ou aliment moisi.

Parmi les maladies infectieuses les plus couramment détectées, nous notons les entérites à Escherichia coli (3), les infections à staphylocoques, les pasteurelloses, les salmonelloses, les mycoplasmoses.

Dans les élevages bien tenus, la plupart des maladies auraient tendance à régresser du fait d'une prophylaxie rigoureuse, adaptée à la connaissance parfaite de la pathologie propre à chaque élevage : désinfection du sol, des bâtiments d'élevage, des oeufs, emploi d'aliments supplémentés et prophylaxie médicale.

Malheureusement, bon nombre d'éleveurs négligent les règles d'hygiène et de prophylaxie sanitaire pour des raisons économiques, d'où l'explication d'une partie de la mortalité des jeunes constatée dans certains cas, (16)

Pendant les huit premières semaines, la mortalité varie selon les élevages, de 4,6 % à 40 % avec une moyenne située aux environs de 12 %.

Dans un élevage repris par un éleveur compétent, bénéficiant de conseils et appliquant des méthodes à la fois simples et strictes, nous avons relevé l'évolution de la mortalité sur les 4 dernières années.

Année	Nombre de petits éclos	Nbre de petits morts à 8 sem.	% mortalité à 8 sem.
1°	26.760	10.694	39,9
2°	28.906	4.910	16,9
3°	24.995	2.023	8,1
4°	28.899	1.336	4,6

TABLEAU N° 7 : EVOLUTION DE LA MORTALITE DES JEUNES DANS UN ELEVAGE

Les taux obtenus en 3° et 4° années apportent la preuve qu'une application rigoureuse de la prophylaxie sanitaire et médicale bien conduite donne des résultats tangibles sur ce plan.

G) LE PARCOURS EXTERIEUR

Les jeunes faisandeaux ont accès au parcours extérieur, dès l'âge de 10-15 jours, si les conditions météorologiques le permettent. Au début, les sorties sont de courte durée et sur une faible superficie de l'enclos. Chaque soir, l'éleveur veille à rentrer tous les petits dans la poussinière. Puis, progressivement, toujours en fonction du temps, l'aire de parcours sera agrandie et les oiseaux pourront passer la nuit dehors, tout en pouvant bénéficier, si besoin, de l'abri de la poussinière et de la chaleur de l'éleveuse qui fonctionne jusque l'âge de 5 - 6 semaines.

Le nombre d'animaux de la poussinière devra correspondre à la surface d'accueil du parcours extérieur qui les hébergera jusque l'âge de 8 semaines, voire 10 semaines. La densité maximale des oiseaux dans ce parc devra être voisine de 2 - 3 oiseaux au M2. Il sera toujours préférable que le parc soit beaucoup plus long que large, pour permettre aux oiseaux de développer leurs possibilités de vol.

Le parcours est mis en herbe : herbes permanentes ou cultivées ; il est pourvu de mangeoires et d'abreuvoirs ainsi que d'abris.

Parfois, 2 bandes de faisandeaux sont élevées successivement dans la même poussinière et par conséquent sur le même parcours extérieur. Entre 2 passages, il est souvent difficile de labourer, mais, dans la mesure du possible, un vide sanitaire de plusieurs jours et une désinfection du sol et du matériel ne devront pas être négligés.

S'ils ne sont pas vendus à 8 - 10 semaines, les oiseaux sont transférés dans de plus grands parcs où ils continueront leur croissance et acquiéreront leurs qualités de gibier.

III - L'ELEVAGE DES JEUNES AU-DELA DE 8 SEMAINES

L'élevage se poursuit dans de grands parcs où la densité idéale recommandée est d'un animal pour 10 M2.

A) LE PARC D'ELEVAGE

Le parc est entouré d'un grillage de 2 m de hauteur minimale et recouvert d'un grillage ou d'un filet. Il apparaît que les filets à volières, bien qu'ayant des qualités de légèreté, imputrescibilité, rapidité de montage, soient actuellement concurrencés par de nouveaux grillages en aluminium, ceux-ci étant surtout moins coûteux à l'entretien et d'une plus grande longévité.

Ce parc est occupé de juillet à février, date de départ des derniers animaux destinés à la reproduction, les faisans de tir ayant été prélevés tout au long de la saison de chasse. Il y a donc un vide sanitaire d'au moins 4 mois, néanmoins, il est ici également vivement recommandé de désinfecter et, si les plantations et le terrain le permettent, de labourer et semer une végétation saisonnière : maïs ou colza, tournesol, topinambour, ray-grass. Quelques arbres ou arbustes apportant de l'ombre aux oiseaux sont nécessaires en plus des abris disposés le long des parois du parc. Des perchoirs permettront aux faisans de s'éloigner de l'humidité du sol lors de fortes pluies ou de s'y reposer.

Les mangeoires et abreuvoirs seront régulièrement répartis sur toute la superficie du parc et en nombre suffisant, pour éviter l'accumulation de nombreux animaux en un espace restreint, susceptible de déclencher rivalités, batailles, picage. En général, les abreuvoirs, siphoïdes ou linéaires, sont à remplissage automatique et les mangeoires de grand volume ne nécessitent qu'un remplissage hebdomadaire. Néanmoins, l'éleveur a tout intérêt à faire une visite quotidienne dans ses parcs d'élevage, pour s'assurer que, mangeoires et abreuvoirs sont remplis, surveiller le comportement des animaux et ramasser les éventuels cadavres.

Pour que le jeune faisandeau devienne un oiseau de tir, au beau plumage et sachant correctement voler, il est nécessaire qu'il soit élevé dans des volières appropriées, lui offrant les possibilités de développer les qualités requises d'un gibier. C'est ainsi que le respect d'une densité maximum des oiseaux en parc d'élevage, 10 M2. par oiseau, est un élément de réussite, ce qui n'est pas toujours le cas comme en témoignent ces chiffres relevés dans certains élevages au cours de nos visites :

4.000 M2	pour	1000	oiseaux soit	4 M2. par oiseau
20.000 M2	pour	9000	oiseaux soit	2,2 M2. par oiseau
50.000 M2	pour	15000	oiseaux soit	3,3 M2. par oiseau
10.000 M2.	pour	4000	oiseaux soit	2,5 M2. par oiseau
3.000 M2.	pour	600	oiseaux soit	5 M2. par oiseau

Nous avons rencontré un élevage dont les volières sont dites "de haut vol" - le parc étant entouré de filets d'une hauteur supérieure à celle du vol habituel d'un faisan. Ce nouveau type de parc n'est recouvert d'aucune protection et permettrait d'obtenir un gibier dont les performances de vol seraient meilleures. Il est vraisemblable que cette technique relativement récente, prendra une certaine extension.

B) L'ALIMENTATION

Jusqu'à l'âge de 12 semaines, les jeunes faisans ont besoin d'un aliment riche en protéines (24 %) contenant suffisamment d'acides aminés soufrés nécessaires à la pousse des plumes et de vitamines, oligoéléments et minéraux pour assurer la formation d'un squelette solide. C'est le rôle de l'aliment 2° âge.

Ensuite, le taux de protéines de la ration pourra descendre progressivement pour atteindre 16 - 18 % aux environs de la 15° semaine ; ceci est réalisé en coupant l'aliment 2° âge avec un mélange de céréales : maïs, avoine, blé, orge, dont le taux de protéines est voisin de 10 %.

L'agrainage se fait progressivement dès la 10° semaine et devient total vers 16 - 18 semaines. Certains préfèrent donner un aliment d'entretien, sans distribution de céréales.

La distribution journalière de verdure : trèfle, lotier, salades .... ne peut être que bénéfique aux oiseaux, surtout à ceux vivant dans des parcs non cultivés.

A partir de 18 semaines, les faisans destinés à devenir de futurs reproducteurs et qui séjourneront tout l'hiver dans ces parcs, ne recevront comme aliment, que des céréales : blé, maïs, qui auront tendance à engraisser les animaux, mais qui leur fourniront l'énergie nécessaire pour résister à l'hiver.

C) PROPHYLAXIE

Au niveau des volières, il est vivement conseillé de réaliser une désinfection antiparasitaire efficace, par l'emploi de sulfate de fer ou de superphosphate de chaux par exemple, de labourer et de semer. L'ensemble de ces trois opérations n'est pas toujours réalisé, certains éleveurs se contentent de désinfecter les lieux de piétinement des oiseaux, autour des abreuvoirs et mangeoires.

Ceci n'est pas toujours dû à une négligence de l'éleveur, mais, parfois, à la nature du terrain trop envahi par la végétation (fougères, buis ....).

L'aliment 2° âge, ou l'aliment d'entretien, peuvent être supplémenté en différentes substances médicamenteuses ; dans ce cas, une prévention des maladies telle que coccidiose et syngamose surtout, est réalisée continuellement ; parfois l'éleveur préfère les traitements systématiques, ponctuels, répétés, soit dans l'aliment, soit dans l'eau de boisson.

D) RESULTATS

La qualité du gibier de tir obtenu est d'importance très variable, selon les élevages. Nous avons cependant constaté chez bon nombre d'éleveurs, le désir d'améliorer leur production afin d'être à même de répondre à la demande exigeante des chasseurs. Néanmoins, certains sont trop préoccupés, encore, par le rendement ; ils produisent un maximum d'oiseaux de tir, dans les meilleurs délais et aux moindres frais, ce qui, bien souvent, est incompatible avec la qualité.

Du point de vue pathologie, certes, c'est au cours des 6 - 8 premières semaines que la mortalité est la plus importante, mais, ensuite, si elle est beaucoup plus faible, elle n'en est pas pour autant négligeable.

Cette deuxième phase de l'élevage, beaucoup moins contraignante pour l'éleveur, doit cependant mériter des soins attentifs. A côté des mortalités dues aux accidents, tels que les pendaisons par les lunettes aux mailles du filet, les oiseaux assommés, les batailles...., nous rencontrons encore des coccidioses, flagelloses (histomoses et trichomonoses) de la syngamose et aussi des maladies infectieuses, telles les arthrites à staphylocoques, les pasteurelloses... dont le diagnostic doit être précoce et précis par examen nécropsique, afin de mettre en oeuvre, rapidement, une thérapeutique efficace.

Le pourcentage moyen de mortalité en volière atteint 2 à 5 % des animaux mis en volière à l'âge de 8 - 10 semaines.

Depuis quelques années, une infection nouvelle sévit dans les élevages intensifs. Il s'agit de la maladie de la rate marbrée ; inconnue quant à son mode de contamination, elle est d'origine virale. Elle provoque la mort brutale, sans prodrome ni symptôme, d'oiseaux âgés de 8 - 12 semaines, initialement en bon état ; la morta-

lité due à cette maladie atteindrait 0,1 à 0,3 % des animaux de l'élevage, ce qui constitue une nouvelle préoccupation, la prophylaxie étant actuellement illusoire.

o O o

C O N C L U S I O N

Dans ce travail, notre but a été d'analyser objectivement et d'une manière générale, les conditions actuelles de l'élevage du faisan en procédant par enquêtes sur le terrain.

Au cours de notre étude, nous nous sommes parfois heurtés à la méfiance de certains éleveurs et avons, par contre, bénéficié d'un accueil chaleureux chez d'autres. L'absence d'informations exploitables sur des échantillons significatifs n'a pas permis d'établir une étude statistique complète de données chiffrées et relatives aux différentes étapes de la production du faisan.

Notre propos a donc consisté essentiellement à cerner les conditions techniques de l'élevage.

Dans une première partie, nous avons étudié les différents stades de la reproduction. Nous retiendrons que la sélection des reproducteurs peut se faire à partir d'animaux de l'élevage ou par apport de sang étranger, voire même sauvage. Le parquet de ponte, individuel ou collectif, doit correspondre aux besoins des faisans : abris, points d'abreuvement et d'alimentation, superficie, calme ... nécessaires au bon déroulement de la ponte. Les oeufs collectés, nettoyés ou pas selon les éleveurs, sont mis en incubateurs puis éclosoirs dont les conditions d'ambiance doivent être respectées et surveillées pendant leur fonctionnement. Les résultats de ponte : nombre d'oeufs pondus, nombre de petits éclos ... sont relevés par la plupart des éleveurs et sont un reflet de la bonne conduite de l'élevage. Le souci de rentabilité et d'approvisionnement du chasseur ont fait se développer un gibier de tir produit plus tôt en saison, grâce à un programme d'éclairage artificiel des reproducteurs qui déclenche une ponte précoce.

Dans une seconde partie, nous avons décrit les conditions techniques de l'élevage du faisandeau de l'âge d'un jour à l'âge du faisan de tir. De un jour à huit semaines, le faisandeau nécessite des soins fréquents et des conditions de milieu strictes : chauffage, hygiène, alimentation... Au delà de huit semaines, l'élevage en parc de grande dimension permet au jeune faisandeau de développer ses qualités de gibier.

Qu'il s'agisse d'un petit ou d'un grand élevage rien n'apparait réellement structuré et bien souvent la réussite de l'élevage résulte plus de la compétence de l'éleveur que des conditions de l'élevage elles-mêmes. Néanmoins, l'éleveur doit respecter quelques contraintes telles les contraintes sanitaires et médicales : désinfection, vermifugation, vaccination des animaux ... Chaque éleveur a ses méthodes, ses habitudes qu'il garde jalousement et qui font l'originalité de son élevage.

L'élevage du faisan est en progression importante, ceci est lié à une demande accrue des chasseurs dont le nombre croît alors que le gibier se raréfie. En France, la production de gibier est assurée par une grande diversité d'élevages de tailles différentes, privés ou à caractère fédératif, intensif ou extensif. Nous avons constaté que l'évolution des techniques a transformé de gros éleveurs en industriels préoccupés surtout du rendement au détriment de la production d'un gibier de qualité. C'est en effet dans les plus petits élevages que nous avons généralement rencontré les plus beaux oiseaux. L'oiseau destiné à la chasse ne peut vivre en claustration, il lui faut un habitat vaste et adapté qui lui assurera sa croissance et sa beauté.

La vie en claustration et l'absence de renouvellement des lignées en sang sauvage fera peut être naître des faisans destinés à achalander les étalages des marchands de gibier comme c'est le cas outre-Atlantique. Dans ce cas, il faudrait que d'autres élevages se limitent à produire un vrai gibier aux qualités de vol effectives, avec, si possible, raréfaction et même absence totale des opérations de débecquage et de pose de lunettes.

L'élevage intensif du faisan fait naître une pathologie de groupe qu'il convient de juguler au fur et à mesure de son évolution. Actuellement, c'est le problème de la maladie de la rate marbrée qui préoccupe les éleveurs. A ce jour, une prophylaxie sanitaire peut être envisagée par dépistage sérologique de tous les futurs reproducteurs et une prophylaxie médicale serait possible, mais, encore faudrait-il que l'utilisation d'un vaccin soit suffisamment prometteuse pour être réalisée.

o O o

Vu : Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire
rapporteur

Professeur BEZILLE

Vu : Le Directeur de l'Ecole
Vétérinaire

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE
DIRECTION

Professeur R. LAUTIE

Vu : Le Président de la Thèse

Professeur GAYREL

VU ET PERMIS D'IMPRIMER
Toulouse, le 7-11-1980
P/ LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
PAUL SABATIER, et par délégation
LE VICE-PRESIDENT,

UNIVERSITÉ PAUL-SABATIER - TOULOUSE

Professeur L. LARENG

B I B L I O G R A P H I E

1 - F. BIADI ET PRINGALLE

Repeuplement
Office National de la Chasse
Polycopié cours Ecole Nationale Professionnelle et Technique de la chasse "Le Bauchat" DRY 45 370 CLERY SAINT ANDRE 1970

2 - F. BINDER

Organisation, production et contrôle de l'élevage du gibier en France
Thèse pour le doctorat vétérinaire ALFORT 1971

3 - E. DOMENEC

Contribution à l'étude de la colibacillose du gibier à plume
Thèse pour le doctorat vétérinaire LYON 1975

4 - R. FOL

Le faisan et son élevage
Editions Maison Rustique 1961

5 - M. LAMBERT

Manuel de l'examen de chasse
Editions chasse - sport 1977

6 - Cl. LAVERGNE

L'élevage du faisan - étude technico-économique
Chambre Régionale de l'Agriculture de Midi-Pyrénées 1973

7 - A. LUCAS

Le faisan - son élevage, ses maladies
Editions Crépin-Leblond 1974

8 - J.P. MAGNOL

Raréfaction du petit gibier sédentaire en France dans le cadre de l'évolution agricole
Thèse pour le doctorat vétérinaire TOULOUSE 1968

9 - P. MONTLAUR

Les traitements chez les volailles : méthodes, principaux médicaments utilisés et exemples de programmes sanitaires d'élevage
Dossiers de l'élevage volume 3 - numéro 1 - 1978

10 - P. PESSON

Pesticides et gibier - maladies du gibier
Editions Gauthier Villars 1978

11 - R. GERARD

Coccidiose et coccidies du faisan
Thèse pour le doctorat vétérinaire ALFORT 1972

12 - E. SCHRICKE

Pathologie et maitrise de l'état sanitaire dans les élevages de gibier
Le courrier avicole - 4 Décembre 1976

13 - E. SCHRICKE - F. GOUPILLE - B. HEUDE - P. LAFAGE

Dominantes pathologiques du faisan
Fiches techniques vétérinaires des cahiers de Médecine Vétérinaire N° 76 - 78 - 79 - 80 - 1974

14 - G. SOUCHELEAU

Contribution à l'étude de l'élevage du faisan de chasse
Thèse pour le doctorat vétérinaire ALFORT 1961

15 - F. THION

Le cannibalisme chez le faisan
Thèse pour le doctorat vétérinaire ALFORT 1971

16 - VERGER

Point sur la pathologie du gibier
L'aviculteur n° 315 - 1974

17 - LES IMPRESSIONS HARTE ET BAMEILLES

L'élevage du faisan
Editions promo-Europe 83, rue Jouffroy PARIS XVII° Année 1967

18 - ITAVI

Statistiques
Tendance des marchés 1977